

Motion 2341

Faisons sauter le bouchon

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le canton de Genève connaît une congestion du trafic aux heures de pointe ;
- que la pollution induite par cette congestion du trafic crée un réel problème de santé publique ;
- que les blocages induits par cette congestion créent de réelles pertes financières aux entreprises ;
- que les blocages induits par cette congestion créent des pertes fiscales pour notre canton ;
- que la population résidente et les places de travail ne cessent de croître ;
- que cela péjore la vitesse commerciale des dessertes des transports publics,

invite le Conseil d'Etat

- à élaborer un projet de loi conformément à la loi sur la taxation sur les personnes morales visant à émettre un impôt sur les places de parking quatre-roues en entreprise pour les véhicules privés des collaborateurs ;
- à faire en sorte que ce nouvel impôt concoure à dissuader la mise à disposition de places de parking quatre-roues pour les collaborateurs travaillant entre 6h30 et 19h00 les jours ouvrés.